

Tous les conseillers étaient présents.

Convention de dissolution de la communauté de communes du pays de Saint Bonnet le Château

Rappel des différentes étapes de la procédure :

- Arrêté préfectoral du 26/12/2016 : fin de la communauté de commune du pays de Saint Bonnet au 31/12/2016.
- Avril 2017 : Répartition du patrimoine (critère de répartition en fonction du potentiel financier)
- Approbation par les communes avant le 30 juin de la convention de dissolution et définissant les principes et méthodes de la répartition des actifs et du passif de l'ex communauté du pays de Saint Bonnet Le Château

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette convention.

Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie

La commission communale voirie a retenu la voie communale de Chazourne, du terrain de foot au croisement de la croix de Tienne, plus une antenne à l'intérieur du hameau..

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre

L'entreprise EIFFAGE a été retenue pour un montant de 74.020 € TTC, le département accorde une subvention de 34 165 €. Ces travaux se feront début septembre.

Approbation de l'adressage

La dénomination des rues est terminée et a été approuvée par le Conseil Municipal.

41 plaques de rues seront posées sur des supports et 34 sur des bâtiments, les propriétaires seront contactés individuellement.

304 plaques de numéro de maison seront distribuées par l'intermédiaire du facteur, la pose des numéros incombera aux propriétaires.

Coût de l'opération : 6.023,50 € TTC à JS Concept pour la fourniture des plaques

3.527,00 € TTC à la poste pour la mise en œuvre de l'adressage.

Une dotation de 5.255,00 € a été accordée en 2016 par la communauté de communes pour cette opération.

Des renseignements complémentaires seront donnés dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

Questions diverses

Réalisation d'une chambre froide à la salle des fêtes : un dossier de subvention est en cours auprès de la Région.

Aménagement de la place de la foire : une étude est en cours pour l'aménagement de la place du champ de foire.

Biographie de la commune : Une subvention exceptionnelle de 160 € est accordée pour la réalisation d'une biographie de la commune. Une partie des bénéfices de la vente des ouvrages sera versée au profit du CCAS.

Borne de recharge électrique : compte-tenu du coût élevé pour l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques (environ 5 à 6.000 € pour l'installation et entre 500 à 1.000 € par an pour la maintenance), le conseil municipal ne donne pas suite à la demande qui en avait été faite.

Travaux pour l'installation de la fibre : le câblage devrait se terminer au 15 juillet prochain. Une réunion publique d'information sera organisée la 1^{ère} quinzaine d'octobre pendant laquelle des informations seront données aux personnes intéressées pour obtenir le Très Haut Débit.

Pensez à consulter les panneaux d'information dans les hameaux et le site internet de la commune (saint-hilaire-cusson-la-valmitte.jimdo.com) pour la date de cette réunion.

Assainissement du Crozet Pêcher : Les travaux d'assainissement et de reprise de voirie au Crozet sont terminés et donnent entière satisfaction.